
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DE POINTE-NOIRE

Journée des partenaires du vendredi 16 mars 2012

La journée des partenaires du vendredi 16 mars 2012 s'est tenue dans la salle de conférences de la Direction Départementale des Douanes et Droits Indirects de Pointe-Noire, sous la présidence du Colonel Laurent NGOUBA LENGANGUE, représentant Madame la Directrice Départementale empêchée.

Plusieurs points ont été abordés au cours de cette réunion, à savoir :

- **La réouverture du Bureau COTECNA de Brazzaville**

Monsieur Didier CLARIS, représentant la Société COTECNA, a informé les participants de la réouverture du Bureau COTECNA de Brazzaville, après réparation des dégâts provoqués par les explosions du 4 mars 2012.

- **Le suivi des EX9 par le Poste de Contrôle de Nzassi**

Monsieur Joseph MBOUNGOU de GETMA a évoqué la correspondance adressée à Madame la Directrice Départementale des Douanes et Droits Indirects de Pointe-Noire au sujet des poursuites contentieuses exercées par le Poste de Contrôle de Nzassi pour non régularisation dans les délais de plusieurs EX9 relatives à des marchandises destinées au Cabinda.

Le Colonel NGOUBA LENGANGUE a invité les parties concernées à prendre part à la concertation qu'il présiderait à l'issue de la réunion.

- **Le basculement du NIU d'un bureau de douane à un autre**

Madame Nicole PIETROBELLI, Directrice générale de TMC, a déploré la lenteur observée dans la procédure de basculement du NIU d'un bureau de douane à un autre, qui est du ressort du Service central de l'Informatique.

Le Colonel NGOUBA LENGANGUE en a pris acte. La question sera soumise à la hiérarchie.

- **La connexion informatique au Bureau Principal Extérieur**

Plusieurs partenaires ont signalé l'absence de connexion informatique au Bureau Principal Extérieur.

Le Colonel NGOUBA LENGANGUE en a pris acte. Le SEPI devra y remédier dans les meilleurs délais.

- **Le renouvellement des comptes créditaires**

Répondant à la préoccupation de Madame Nicole PIETROBELLI, Monsieur Omer TCHITEMBO, Receveur principal des douanes, a informé les partenaires que suite à l'évènement tragique survenu à Brazzaville le 4 mars 2012, le traitement des dossiers relatifs au renouvellement des comptes créditaires a accusé un certain retard. Cependant, toutes les dispositions utiles ont été prises afin que le renouvellement intervienne avant fin mars.

Monsieur le Receveur a invité les sociétés qui n'ont pas encore déposé leurs dossiers à la Recette à faire preuve de plus de diligence.

Commencée à 8h15, la réunion a pris fin à 8H45.

**P. La Directrice Départementale des Douanes
et Droits Indirects,
P.O. Le Chef des Services Généraux,**

Laurent NGOUBA LENGANGUE